

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

PREMIER MINISTERE



CAISSE DES DEPOTS ET DE DEVELOPPEMENT



Rapport annuel 2023

Juin 2024

SOMMAIRE

Mot du Directeur Général	3
1. PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA CDD.....	5
1.1. Organisation et fonctionnement	5
1.2. Modèle économique	6
2. Mobilisation deS ressources.....	7
2.1. Au plan des ressources extérieures	7
2.2. Au plan des ressources domestiques	8
3. PORTEFEUILLE CDD	8
3.1. Accompagnement des politiques publiques	8
a) Programme des intrants agricoles.....	8
b) Opérations en relation avec la Centrale d'achat CAAM.....	9
c) Programme TEMWINE	10
d) Stabilisation des prix des hydrocarbures pour le secteur de la pêche	10
3.2. Financement du secteur privé.....	11
a) Financement des PME.....	11
b) Fonds National de l'Emploi (FNE)	11
c) FOREMI.....	14
d) Campagnes agricoles.....	14
e) Placements au niveau du système bancaire.....	15
3.3. portefeuille et GESTION DU RISQUE	15
4. TRANSFORMATION DIGITALE	15
4.1. Projets réalisés	15
4.2. Projets en cours	16
5. Coopération.....	17
5.1. Activités du Forum des CDC.....	17
5.2. activités Diverses.....	18
6. RAPPORT FINANCIER.....	19
6.1 Exécution du budget annuel	19
a. Les Charges	19
b. Les équipements	20
c. Les produits	21
d. Le résultat.....	21
6.2 États financiers	22
a. L'actif du bilan	22
b. Le passif du bilan	24
c. Le hors bilan.....	25
d. Le compte de résultat	25

Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
CAAM	Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché
CAM – sa	Crédit Agricole de Mauritanie SA
CDC France	Caisse des Dépôts et Consignations de France
CDD	Caisse des Dépôts et de Développement
CNH	Commission Nationale des Hydrocarbures
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
FADES	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social
FAGACE	Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique
FSA	Fonds de Solidarité Africain
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FNE	Fonds National pour l'Emploi
FOREMI	Fonds de Refinancement des Institutions de Microfinance
MA	Ministère de l'Agriculture
MF	Ministère des Finances
PNIME	Projet National Intégré d'appui à la Micro et petite Entreprise
SMCP	Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons
TAAZOUR	Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Les activités de la Caisse des Dépôts et de Développement (CDD) se poursuivent et se développent jour après jour, à la lumière des missions à elle assignées, déclinées en axes stratégiques dans le cadre de son plan stratégique 2024-2028 et du plan d'action qui en découle, en phase avec les priorités de l'action gouvernementale.

Les axes stratégiques de la CDD portent essentiellement sur : (i) l'appui aux politiques publiques, (ii) le financement du secteur privé, (iii) la mobilisation des ressources et (iv) la coopération et les partenariats.

En matière d'appui aux politiques publiques, l'enveloppe globale de financement accordée au titre de l'année 2023 se chiffre à 5.290.479.365 MRU dénotant, ainsi, de la forte implication de l'institution pour ce qui concerne la conception, l'exécution et le financement, de programmes socioéconomiques prioritaires de l'Etat en relation avec les départements concernés, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la sécurité alimentaire ou des pêches. En effet, la CDD a continué à assurer la gestion fiduciaire des programmes d'appui au secteur agricole au travers du Programme Intrants Agricoles ; celui en appui au secteur de l'élevage, à la sécurité alimentaire ; du programme de renforcement en capacité de stockage ou le soutien au secteur de la pêche via la conception et le déploiement d'un mécanisme pour atténuer l'impact des prix du carburant sur la compétitivité du secteur dans le contexte de la crise énergétique, ceci en vertu de la vocation contracyclique associée aux missions des Caisses de Dépôts. La CDD assure également le reporting périodique de ces programmes comme elle participe activement à leur suivi, dans le cadre des dispositifs mis en place par les conventions entre parties qui en encadrent les contours et le contenu.

Concernant le financement du secteur privé qui s'élève, tout portefeuille confondu, en 2023, à 1.222.106.345 MRU, on notera que les performances en la matière ont été significativement consolidées. C'est ainsi qu'une enveloppe de 460 millions MRU a été accordée aux PME/PMI en 2023 contre 169 millions MRU en 2022, soit une croissance de 172 %.

S'agissant de la microfinance et, plus globalement, de l'inclusion financière, un développement significatif des opérations a été observé en 2023 notamment à travers divers programmes menés en relation avec les Pouvoirs publics, en particulier le Ministère en charge de l'Emploi, programmes où la CDD a été activement impliquée en tant que gestionnaire fiduciaire, au terme d'accords-cadres et de conventions spécifiques conclus entre parties concernées. L'enveloppe allouée dans ce cadre a atteint, en 2023, un montant de 207 millions MRU, ce qui dénote de l'importance de la contribution de la CDD dans la réalisation des objectifs nationaux en matière d'inclusion financière et de promotion de l'accès de tous aux services bancaires et financiers.

Outre les financements sous forme d'appui aux politiques publiques et de concours au secteur privé, y compris les programmes de la microfinance, la CDD intervient également sous d'autres formes tels des placements dans les banques primaires, placements qui participent de l'élargissement du financement à l'économie avec une enveloppe qui a atteint, au 31.12.2023, plus de 700 millions MRU, ramenant donc l'ardoise globale distribuée à 6.512.585.710 MRU.

S'agissant de la mobilisation de ressources, il y a lieu de noter le partenariat conclu avec le Fonds de Solidarité Africain (FSA), organisme de garantie à l'échelle du continent africain, qui devrait permettre un big push au financement de projets structurants en ligne avec les orientations gouvernementales. La préparation et le lancement effectif de l'étude d'opportunité approfondie engagée par la CDD, avec l'appui technique et financier de l'AFD, d'Expertise France, de la CDC-France et du Forum des Caisses, au sujet de l'épargne de la diaspora, procèdent de cet impératif de mobiliser davantage de ressources durables au service du développement de l'économie. Les résultats

attendus de cette importante étude -probablement pour fin 2024 - menée en collaboration avec les services de la BCM et les autres départements concernés, devraient permettre d'explorer et d'avancer sur la voie de mesures concrètes à entreprendre au niveau national en termes de produits d'épargne adaptés et de stratégie de distribution à dérouler.

Sur ce même registre, une importante action concernant les transactions liées à l'activité des notaires a été initiée dans le cadre d'une collaboration avec les structures compétentes du Ministère des Finances en l'occurrence les directions chargées du Trésor et des Domaines et Patrimoine de l'État. Ce chantier, à un stade avancé, devrait permettre de moderniser les paiements associés aux transactions de l'activité de notaire, d'en assurer plus de traçabilité et, à terme, d'aborder la question des dépôts des notaires pour leur meilleure insertion dans le circuit économique et leur transformation, au moins en partie, au service de l'économie nationale.

Ce qui m'amène à aborder, succinctement, le chantier de modernisation des métiers de la Caisse au travers de la digitalisation de ses outils. On citera, à titre d'illustration, le renforcement du système d'information de la Caisse, l'initiation, en cours, d'une application contre le blanchiment d'argent, la gestion des demandes de financement et l'alignement à des applications, telle la télécompense, réalisées dans le cadre d'un train de réformes en cours initiées par la BCM.

L'année 2023 a été marquée aussi par l'importance des activités de coopération et de partenariat. C'est ainsi que la CDD a pris part et contribué à divers panels et rencontres d'intérêt pour les Caisses de Dépôts en relation avec les Caisses consœurs et les partenaires dans le cadre du Forum des Caisses des Dépôts. Rappelons, à cet égard, qu'en 2023, la CDD a été désignée, à l'unanimité, pour assurer la présidence du Forum des Caisses de Dépôts pour un mandat de deux ans (2023-2025), au terme duquel elle organisera, à Nouakchott, la 8^{ème} édition de la Conférence Internationale du Forum des Caisses.

Au plan financier, les états de l'exercice 2023 font ressortir un total de bilan de 15.8 milliards MRU, un total d'hors-bilan de 3.2 milliards MRU et un résultat positif de 38.1 millions MRU. Les ressources du bilan sont essentiellement composées des dépôts et consignations auprès de la Caisse (7.6 milliards MRU), emprunt local (0.54 milliard), de capitaux propres (1.4 milliard) et d'emprunts (1.3 milliard). Côté emploi, l'essentiel de l'actif est composé de : (i) trésorerie (5.3 milliards), (ii) de crédits à la clientèle (3.7 milliards) et (iii) de placements à terme auprès du système bancaire (0.7 milliard).

Mohamadou Youssouf DIAGANA

1. PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA CDD

1.1. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Créée par la loi 027/2011 du 17 mars 2011 et placée sous l'autorité de S.E. M. le Premier Ministre, la CDD est soumise à la surveillance de deux commissions présidées, chacune, par un parlementaire, à savoir :

- La Commission de surveillance de la Direction des Dépôts et des Consignations et ;
- La Commission de surveillance de la Direction du Développement.

Plus opérationnellement, la gouvernance de la CDD est structurée autour d'une Direction Générale (un Directeur Général assisté d'un Secrétaire Général), de deux Directions opérationnelles, à savoir :

- La Direction des Dépôts et Consignations (DDC) et ;
- La Direction du Développement (DD).

En plus de ces deux directions opérationnelles, la CDD comprend en son sein, des Directions-support, des représentations régionales ainsi que des filiales ou assimilées, comme le Crédit Agricole de Mauritanie (CAM s.a), NOVEC Mauritanie dans le domaine de l'Ingénierie et le FOREMI dans le domaine de la Microfinance.



ORGANISATION

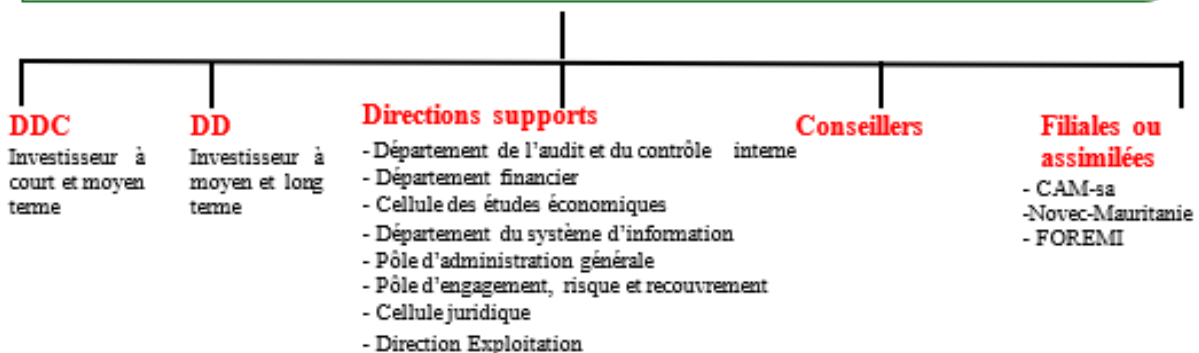
Directeur Général

- Nommé par décret pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois ;
- Responsable de la gestion de ses fonds et valeurs ;
- Entendu par les commissions de l'Assemblée Nationale chargées des finances et de l'économie.



Secrétaire Général

- Nommé en Conseil des ministres ;
- Assiste le Directeur Général.



DDC : Direction des Dépôts et Consignations

CAM-sa : Crédit Agricole de Mauritanie

FOREMI : Fonds de Refinancement des Institutions de Microfinance

NOVEC : Filiale ingénierie

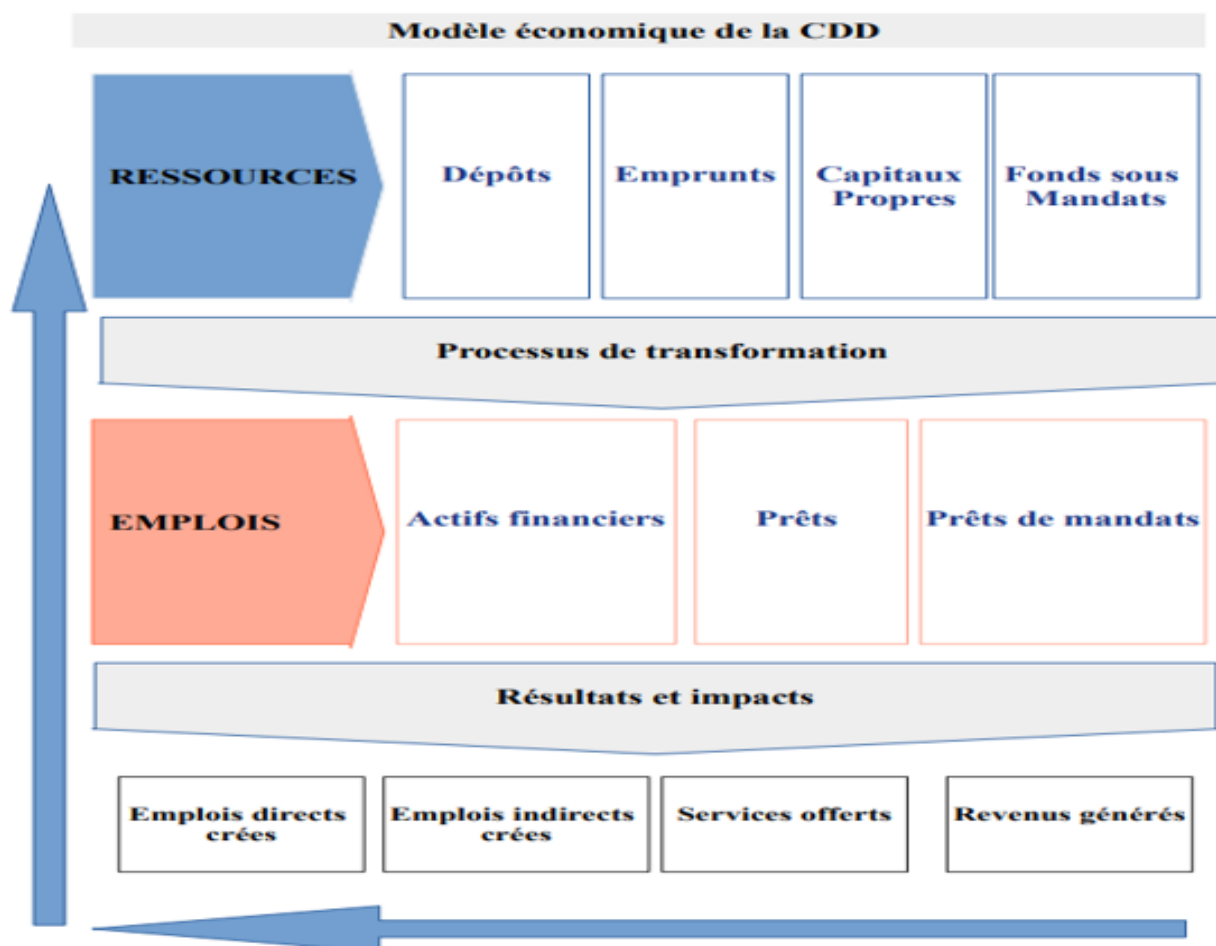
DD : Direction du Développement

1.2. MODELE ECONOMIQUE

A l'image des missions dévolues aux Caisses de Dépôts en général, la CDD, a pour vocation de :

- Agir en tant qu'investisseur au service de l'intérêt général, en veillant aux exigences en matière de retour sur investissement, au travers d'une gestion appropriée des risques suivant un modèle prudentiel tenant compte des spécificités attachées aux Caisses de Dépôts ;
- Accompagner les politiques menées par le Gouvernement au service de l'intérêt général ;
- Agir, du fait de sa vocation contracyclique, dans des situations conjoncturelles particulières.

Dans ce cadre, l'action de la Caisse est essentiellement basée sur la mobilisation de ressources - domestiques et extérieures - au service de l'intérêt général, en appui aux politiques publiques et au financement de l'économie.



2. MOBILISATION DES RESSOURCES

2.1. AU PLAN DES RESSOURCES EXTERIEURES

La convention de partenariat signée en 2023 avec le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et les échanges initiés avec le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) devraient contribuer à faciliter et garantir (i) les demandes de financement des promoteurs privés et (ii) le financement de projets structurants en conformité avec les priorités gouvernementales.

L'utilisation des ressources mobilisées auprès des partenaires traditionnels s'est poursuivie en 2023. De nouvelles requêtes de financement sont en cours de préparation à l'adresse du FADES et du FKDEA. Les performances soutenues en matière de gestion de ces lignes ainsi que la ligne mobilisée auprès du Fonds Khalifa pour le Développement des Entreprises, augurent de perspectives rassurantes quant au renouvellement de ces lignes.

En outre, et afin de tirer parti au mieux des ressources de la Diaspora, une étude approfondie à ce sujet a été préparée et engagée avec l'appui technique et financier de l'Agence Française de Développement (AFD), d'Expertise France, ainsi que de la CDC France et du Secrétariat Général du Forum des Caisses de Dépôt.

2.2. AU PLAN DES RESSOURCES DOMESTIQUES

En ce qui concerne le développement des ressources nationales, une réflexion a été engagée en 2023 consistant à moderniser les transactions associées à l'activité des notaires dans le cadre d'une application dite de télépaiement avant d'aborder la dimension dépôts associée à ces transactions. Ce chantier est conduit conjointement avec les services compétents du Ministère des Finances (Trésor public et Domaines).

3. PORTEFEUILLE CDD

3.1. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

La participation de la CDD dans la réalisation des programmes socioéconomiques se poursuit en collaboration avec les différents départements sectoriels concernés. A ce titre, elle continue à assurer, à la satisfaction des parties, la gestion fiduciaire, le préfinancement, le suivi évaluation et le reporting périodique des programmes en question, en ce qui le concerne.

a) Programme des intrants agricoles

Conformément à l'accord-cadre signé en date du 20 décembre 2019 avec le Ministère des Finances (MF), le Ministère de l'Agriculture (MA) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), la CDD contribue activement au montage du programme intrants agricoles, qui porte sur l'acquisition, le stockage, la distribution et le financement d'intrants agricoles. La CDD préfinance la partie récupérable des recettes et assure la gestion fiduciaire du programme.

La prise en charge de cette mission par la CDD a contribué à l'amélioration recherchée du dispositif d'achat, de stockage, de commercialisation et de financement et a, par voie de conséquence, favorisé une meilleure gestion des flux financiers relatifs au programme par le biais de la centralisation des dépenses engagées et le recouvrement des recettes de vente. Ce qui permet d'aider au financement de nouvelles acquisitions au moyen des fonds recouverts.

La CDD, dans son rôle de gestionnaire fiduciaire des commandes d'approvisionnement en intrants agricoles, reçoit en conséquence les subventions accordées et mobilise le préfinancement équivalent au montant des recettes de vente attendues de la commercialisation des produits aux prix subventionnés.

Dans le cadre de ce programme, la CDD a injecté, au titre de l'exercice 2023, un montant de 1.130.282.438 MRU correspondant à l'approvisionnement du marché en 5 produits conformément aux indications contenues dans le tableau ci-après :

Produits	Urée		DAP en tonne		NPK 9.23.30		Propanil en litre		2,4D en litre		Montant total en MRU
	Qté en tonne	Coût en MRU	Qté en tonne	Coût en MRU	Qté en tonne	Coût en MRU	Qté en tonne	Coût en MRU	Qté en tonne	Coût en MRU	
Commandes livrées en 2023	25 000	654 855 757	10 000	352 422 499	3 000	118 639 187	400 000	68 932 910	210 536	30 351 256	1 225 201 609
Commande 1 (Convention du 03/04/2023)	25 000	654 855 757									654 855 757
Commande 2 (Convention du 18/05/2023)			10 000	352 422 499	3 000	118 639 187					471 061 686
Commande 3 (Convention 21/06/2023)							400 000	68 932 910	100 000	12 142 219	81 075 129
Commande 4 (Convention 30/01/2024)									110 536	18 209 037	18 209 037

b) Opérations en relation avec la Centrale d'achat CAAM

Les efforts des Pouvoirs publics pour réguler le marché et faciliter davantage l'accès des populations aux produits de première nécessité se poursuivent sans contraintes majeures à travers la CAAM créée par décret n° 156-2021 bis/P.R en date du 20 octobre 2021.

Le mécanisme de financement des achats adopté par le Comité Stratégique (CS) de la CAAM fait intervenir la CDD pour assurer le financement des opérations d'approvisionnement du marché, notamment en ce qui concerne le volet « recettes récupérables ». Les recettes de vente des produits sont domiciliées à la CDD pour favoriser le recyclage des fonds et la reconstitution des capacités d'intervention en faveur des opérations de la CAAM.

Les commandes effectuées par la CAAM en 2023 se sont limitées à l'approvisionnement en intrants agricoles évoqués plus haut. Les besoins des programmes sociaux en produits alimentaires ont été effectués par le CSA dans le cadre d'un budget de 1.600.922.768 MRU mobilisé à cet effet. Le tableau ci-après présente les quantités par produit et les données financières y afférentes :

Produits	Quantité en tonne	Prix de revient unitaire (MRU)	Coût d'acquisition (MRU)	Prix de cession (MRU)	Montant récupérable (MRU)	Subvention budgétaire (MRU)
Blé	29 540,88	18 000	531 735 840	6 000	177 245 280	354 490 560
Sucre	6 064,46	29 500	178 901 423	16 000	97 031 280	81 870 143
Huile	7 277,35	62 500	454 834 125	30 000	218 320 380	236 513 745
Riz	15 551,84	28 000	535 451 380	15 000	233 277 525	202 173 855
Totaux			1 600 922 768	ND	725 874 465	875 048303

c) Programme TEMWINE

Quant aux activités du programme TEMWINE, elles se poursuivent en 2023 dans des conditions satisfaisantes. Ce programme est investi de la mission d'achat de produits alimentaires de base (blé, sucre, huile alimentaire et riz) et leur distribution à prix subventionné en faveur des populations démunies. Les parties prenantes à ce programme sont la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR), le CSA et la CDD.

TAAZOUR mobilise la subvention correspondant au différentiel entre le prix de revient des produits en question et le prix de vente subventionnée décidé par les pouvoirs publics.

Le CSA assure le transport des produits à travers son parc de camions renforcé par des transporteurs privés. Le budget alloué au transport primaire et secondaire est mobilisé par TAAZOUR dans un compte ouvert à la CDD et mouvementé par le CSA.

Au titre de l'année 2023, le budget mobilisé pour la mise en œuvre du programme TEMWINE s'élève à 2.129.596.638,66 MRU pour la couverture des emplois ci-après :

Ressources en MRU			Emplois en MRU		
Financement à mobiliser par la CDD	725 874 465,00	34,09%	Acquisition des produits	1 600 922 767,50	75,17%
Dont:			Dont :		
Recettes attendues de la vente des produits à Nouakchott	144 903 825,00	19,96%	Approvisionnement Boutiques Nouakchott	276 244 892,09	17,26%
Recettes attendues de la vente des produits à l'intérieur	580 970 640,00	80,04%	Approvisionnement Boutiques Intérieur	1 311 975 072,27	81,95%
			Frais financiers	12 702 803,14	0,79%
Financement à mobiliser par TAAZOUR sous forme de subvention	1 403 722 173,66	65,91%	Transport	131 601 467,16	6,18%
Dont:			Dont :		
Subvention des produits	875 048 302,50	62,34%	Transport approvisionnement Boutiques Nouakchott	3 039 557,40	2,31%
Prise en charge du transport	131 601 467,16	9,38%	Transport approvisionnement Boutiques Intérieur	128 561 909,76	97,69%
Prise en charge des frais de mise en œuvre	397 072 404,00	28,29%	Mise en œuvre	397 072 404,00	18,65%
			Dont:		
			Mise en œuvre Boutiques Nouakchott	157 784 004,00	39,74%
			Mise en œuvre Boutiques Intérieur	239 288 400,00	60,26%
Totaux	2 129 596 638,66	100,00%	Totaux	2 129 596 638,66	100,00%

d) Stabilisation des prix des hydrocarbures pour le secteur de la pêche

En réponse à la demande présentée par les professionnels du secteur de la pêche dans le contexte de la Covid, le Gouvernement a mis en place en 2022 un comité technique chargé de proposer des solutions permettant d'atténuer les effets de la hausse des prix du carburant sur ce secteur important pour la vie socioéconomique dans le pays.

Le comité a proposé, dans le cadre d'une convention signée à cet effet entre la CDD et les départements concernés, un mécanisme de maîtrise des prix qui a permis au Pouvoir public de soutenir le secteur de la pêche sans impacter le budget de l'Etat.

L'évaluation favorable de l'impact socioéconomique et financier du schéma retenu dans cette intervention a donné lieu à une satisfaction générale au niveau des milieux en rapport avec la question, y compris les partenaires techniques du pays. Des discussions entre parties concernées sont très avancées sur la voie de la reconduction toute prochaine de cette expérience.

Au titre de l'année de 2023, le bilan des opérations arrêté par la Commission Nationale des Hydrocarbures (CNHy), à la date du 30/06/2023, fait apparaître un montant 429.677.521 MRU collecté par les Marketeurs pour le compte de la convention d'atténuation du prix du carburant destiné au secteur de la pêche. Les services du Trésor public ont engagé les démarches nécessaires pour le recouvrement de ce montant en faveur du compte CDD ouvert au Trésor pour les besoins de l'exécution de cette convention.

3.2. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE

L'action de financement du secteur privé visant le renforcement de l'entrepreneuriat s'est poursuivie à tous les niveaux : grands projets, petites et moyennes entreprises (PME/PMI) et très petites entreprises (TPE).

a) Financement des PME

En 2023, le financement du portefeuille des PME s'est poursuivi avec un rythme soutenu permettant, d'une part, à la Direction des Dépôts et Consignations de financer 131 entreprises pour un montant de 135 millions MRU et, d'autre part, 47 entreprises pour un montant total de 325 millions MRU accordé par la Direction du Développement.

Financement des PME au 31.12.2023 sur ressources propres de la CDD		
Direction	Nombre de bénéficiaires	Montant (MRU)
DDC	131	134 890 000
DD	47	324 754 037
Total	178	459 644 037

b) Fonds National de l'Emploi (FNE)

Le Fonds National de l'Emploi (FNE), établi sous l'égide du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) et géré fiduciairement par la CDD, a été inauguré suite à une annonce présidentielle en décembre 2021. Le FNE a pour mission principale de catalyser le développement de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi, de financer des programmes visant à améliorer l'employabilité et de soutenir des initiatives liées à l'emploi, y compris des stages et des études.

La convention de délégation de gestion fiduciaire entre le MEFP et la CDD, valable pour une durée de cinq ans à partir de juillet 2022, spécifie les rôles et responsabilités de chaque partie. Le MEFP est chargé de la mobilisation des ressources et de la mise en place des structures nécessaires, tandis que la CDD assume la gestion fiduciaire, la coordination des actions financées par le FNE, et la préparation des conventions spécifiques.

Le processus de financement implique la soumission de requêtes au MEFP qui en détermine l'éligibilité et la priorité, suivie d'une évaluation par le Comité d'Attribution des Financements (CAF). Les décisions d'allocation des fonds sont prises par le CAF et devront être approuvées par le MEFP, garantissant ainsi une répartition équitable et stratégique des ressources.

Les responsabilités du MEFP incluent la mobilisation des ressources nécessaires, ainsi que la mise en place et le suivi des structures et comités requis pour une gestion efficace du FNE. De son côté, la CDD, chargée de la gestion fiduciaire des fonds, incluant la préparation des conventions spécifiques, le décaissement des financements et la coordination générale des actions financées par le FNE. En termes de mobilisation des ressources, le FNE a été alimenté par un montant de 688 millions MRU réparti comme suit :

- Un montant de 500 millions MRU mobilisé par le Ministère des Finance en 2022 ;
- Un montant de 188 millions MRU reversé par la CDD suivant accord du Comité d'Orientation Stratégique (COS) en date du 21 février 2022. Ledit montant est constitué des recouvrements des programmes antérieurs d'emploi confiés à la CDD.

Au cours de l'exercice 2023, un montant de 652 750 000 MRU a été approuvé par le MEFP sur la base de la proposition du CAF en charge de statuer sur les requêtes de financement qui lui sont soumises par le MEFP pour appréciation.

Le budget alloué est réparti comme suit :

STRUCTURES	PROGRAMME	MONTANT ALLOUE
TECHGHIL	Programmes TECHGHIL	240 000 000
TECHGHIL	STAGI	110 000 000
COORDINATION MPMA	MPMA 3	200 000 000
COORDINATION MEHENTI	MEHENTI	40 000 000
DIRECTION GENERALE DE L'EMPLOI	PNIME	40 000 000
Convention CDD (2) + suivi évaluation 1.5%		22 750 000
TOTAL		652 750 000

Les activités du FNE se sont poursuivies pour consolider les efforts du Gouvernement dans le domaine de l'emploi, de l'insertion professionnelle et du financement des initiatives dans les domaines de l'entrepreneuriat, du renforcement de l'employabilité sur le marché du travail.

L'année 2023 consacre la mise en œuvre effective du FNE avec le coup d'envoi de différents projets et programmes centrés sur l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation.

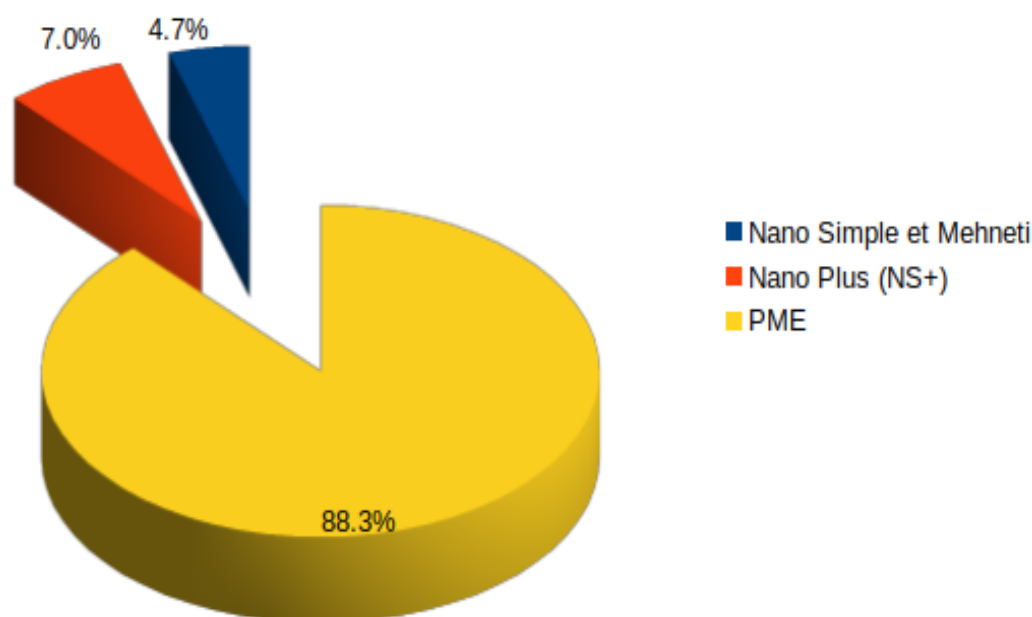
Ces projets et programmes sont déployés au moyen de conventions spécifiques de gestion établies entre le MEFP et la CDD au profit de structures porteuses de programmes et projets d'emploi. Il s'agit :

- ***Mon Projet Mon Avenir3 (MPMA3)***

Il s'agit d'une initiative visant à encourager la création et le développement de micro et petites entreprises avec comme objectif la création ou l'expansion de 2 000 PME/TPE sur des fonds provenant du FNE et de l'AFD.

Au 31.12.2023, l'enveloppe globale décaissée dans le cadre de ce programme est de 103 478 536 MRU pour 823 promoteurs. Ce programme est reparti en quatre composantes : Nano simple, Nano Mehenti, Nano plus et les PME.

Parts des composantes dans le financement "Mon projet Mon avenir"



- *Programmes de TECHGHIL*

La CDD et l'Agence TECHGHIL ont signé le 05.01.2023 une convention spécifique pour un montant de 350 millions MRU visant à promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat parmi les jeunes à travers une série d'activités financées par le FNE. Le montant de cette convention est reparti comme suit :

- Une enveloppe de 240 millions MRU pour le financement des programmes directement proposés par TECHGHIL. Cette enveloppe comprend environ 123 millions MRU destinés au financement du volet auto-emploi, objet d'une convention de mandat de gestion entre la CDD et TECHGHIL. Ce programme cible spécifiquement les Très Petites Entreprises (TPEs) et les Moyennes et Petites Entreprises (MPEs), avec l'ambition de financer 650 projets, dont 200 PME et 450 TPEs.
- Une enveloppe de 110 millions MRU pour le financement du programme STAGI, objet d'une convention spécifique entre la CDD et TECHGHIL, dont l'objectif est d'accompagner 9.421 sortants de l'enseignement supérieur et de la formation technique et professionnelle des 2019-2020-2021. Ces sortants bénéficieront, dans le cadre des engagements de S.E. M. le Président de la République, d'une bourse d'accompagnement à l'insertion sur une durée de 6 (six) mois d'un montant de 2.000 MRU par mois pour les diplômés universitaires et 1 .500 MRU par mois pour les diplômés de la formation technique et professionnelle.

- **MEHNETI**

Le programme MEHENTI a obtenu un financement de 40 millions MRU pour financer ses activités au titre de l'exercice 2023 dont l'objectif principal est de contribuer à l'amélioration de l'employabilité des cibles, notamment les jeunes, et promouvoir leur insertion dans la vie active à travers : (i) la validation des acquis et des expériences, (ii) l'autonomisation des apprentis, (iii) la valorisation des métiers à fort potentiel d'emploi, (iv) la mise en place d'unités de sensibilisation sur les métiers et la formation (v) la sensibilisation pour la promotion des métiers, la vulgarisation des professions et la lutte contre les mentalités rétrogrades de perception négative de certains métiers .

- **PNIME**

Le programme PNIME a obtenu un financement de 40 millions MRU pour financer ses activités au titre de l'exercice 2023 dont l'objectif principal est d'appuyer l'entrepreneuriat vulnérable par le biais d'une assistance technique et financière intégrant l'appui à l'environnement des affaires, le soutien aux initiatives individuelles, la promotion du partenariat public-privé et de contribuer à l'amélioration de l'employabilité des cibles, notamment, jeunes, et promouvoir leur insertion dans la vie active à travers :

- Le renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème ;
- La mise à niveau et la modernisation du secteur de la microfinance ;
- L'étude et le plaidoyer pour la réforme et la mise en œuvre d'initiatives sur la base des révisions de politiques nationales et des enjeux ;
- L'accompagnement et le suivi des activités initiées dans le cadre du programme.

c) FOREMI

L'objectif global du Fonds de Refinancement des Institutions de Microfinance (FOREMI) est de promouvoir durablement un financement adapté aux besoins des acteurs de la microfinance et plus particulièrement les Institutions de Microfinance (IMF).

En 2023, une enveloppe totale de 11 220 600 MRU a été effectivement décaissée au profit de sept institutions de microfinance.

d) Campagnes agricoles

En attendant la mise en place d'un nouvel dispositif de financement du secteur agricole, le Crédit Agricole de Mauritanie (CAM-sa), filiale de la CDD, continue de focaliser ses interventions sur les opérations de financement des campagnes agricoles (crédits de court terme) au niveau de la vallée pour l'accompagnement et le développement de la riziculture.

Au 31.12.2023, l'enveloppe globale des financements accordés par le CAM-sa s'élève à 98 491 708 MRU au profit de 769 bénéficiaires.

e) Placements au niveau du système bancaire

Des dépôts à terme (DAT) ont été effectués par la CDD au niveau du système bancaire national depuis quelques années dans l'objectif de privilégier des rapports de complémentarité et renforcer, par là même, leurs capacités d'intervention notamment en ce qui concerne le financement des PME/PMI. Le montant total de ces DAT ou placements s'élève au 30.09.2023, à environ de 700 millions MRU.

3.3. PORTEFEUILLE ET GESTION DU RISQUE

Les actifs constitutifs du portefeuille de la CDD peuvent être catégorisés globalement, en fonction de leurs domaines d'activité et de leur degré d'aversion au risque, en trois catégories principales :

- Actifs adossés à des suretés réelles, pour les financements sur fonds permanents de la CDD, y compris des lignes sur financement extérieur ;
- Actifs adossés à des engagements en relation avec les programmes d'appui aux politiques publiques suivant des conventions spécifiques définissant les responsabilités de chacune des parties ainsi que les modalités de mise en œuvre. Le retour sur investissement apparaît comme un critère clé pour la conduite de tels programmes à l'initiative des Pouvoirs publics pour l'essentiel. La CDD assure la gestion fiduciaire de tels programmes, leur reporting et suivi-évaluation, contre rémunération fixée d'accord parties ;
- Actifs sous forme de placements bancaires dans le but d'amplifier le financement à l'économie, ceci sur la base de critères tenant compte à la fois de la solidité des banques concernées et en évitant toute idée de concentration.

4. TRANSFORMATION DIGITALE

4.1. PROJETS REALISES

- Un Système de Transfert Automatisé :

La Caisse a intégré au sein de son Système d'Information, un Système de Transfert Automatisé et de télé-compensation homologuée par la BCM, dans le cadre du Système National de Paiement (SNP) recommandé pour l'ensemble des établissements de crédit en Mauritanie afin de pouvoir 'siéger' à la chambre de compensation automatisée.

La Caisse a fait développer les interfaces et solutions nécessaires afin de répondre aux spécifications transmises par la BCM, à savoir l'implémentation d'une solution Capital Clearing, ainsi que le déploiement de modules du Core Banking (Orion/CGB) pour répondre à la totalité des transactions concernées par la mise en place de ce projet ;

- Un Système de dématérialisation des processus et la numérisation des documents (GED) :

La Caisse a mis en place un système d'archivage électronique (SAE) en solution intégrée, qui consiste à lister, identifier et classer la base documentaire par catégorie et entité opérationnelle, avec les rubriques d'indexation correspondantes et à se doter d'une interface de saisie et d'indexation des dossiers scannés et de les stocker dans une table SAE (Système d'Archivage Electronique).

Le système permet aussi d'identifier les flux et processus opérationnels (workflows), les circuits de validation et de lister les acteurs et les enchaînements des tâches, d'implémenter la gestion électronique du courrier interne et d'installer la plateforme client-serveur SAE/GED/GEC.

4.2. PROJETS EN COURS

- Une plateforme de téléservices de vérification des pièces et de télépaiements :

La Caisse a intégré la plateforme de téléservices de vérification des pièces et de télépaiement relatif aux opérations commerciales notariées, dénommée Plateforme LEEGHOUD, développée par la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine d'Etat (DGDPE), en collaboration avec le Trésor public. Pour ce faire, la Caisse met en place des programmes d'interfaçage ou API (Application Programming Interface) de télépaiement à travers l'acquisition d'une licence dénommée 'Capital-Connect' intégrée au système d'information ORION, qui permet un échange automatique entre la plateforme LEEGHOUD et les systèmes d'informations des institutions financières (IF). Ces échanges concernent les virements qui seront émis par les notaires afin de s'acquitter des frais et droits relatifs aux opérations qu'ils exercent dans le secteur foncier depuis leurs espaces sur la plateforme LEEGHOUD ;

- Une solution de filtrage et de profilage dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme :

La CDD met en place au sein de son Système d'Information intégré une solution de filtrage et de profilage dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il s'agit de se doter de procédures Know Your Customer (KYC) et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), suivant les normes généralement admises. La Caisse a commandé une licence d'outil de screening de ses clients susceptibles d'être inscrits sur les listes de sanctions et d'alertes internationales ;

- Application informatique en stade de validation et de test pour la gestion des requêtes de financement devant permettre le traitement de masse des demandes de financement et servir d'aide à la prise de décision ;**
- Affiliation au réseau GIMTEL, avec ce que cela procure comme avantages en ce qui concerne les paiements électroniques de tous types ;**

5. COOPERATION

5.1. ACTIVITES DU FORUM DES CDC

- *Conférence Internationale du Forum des Caisses de Dépôt à Abidjan*

Une délégation conduite par le Directeur Général a pris part, du 23 au 30 septembre 2023 à Abidjan, aux travaux de la 7^{ème} édition de la Conférence Internationale du Forum des Caisses de Dépôt.

La réunion du Comité des Directeurs Généraux a été consacrée, d'une part, aux activités et réalisations du Secrétariat Général du Forum et des différentes Caisses membres durant la période 2021-2023 et à la prochaine présidence du forum, d'autre part.

La CDD a été désignée à l'unanimité des membres présents, pour assurer la présidence du forum pour un mandat de deux ans, d'octobre 2023 à octobre 2025, au terme duquel, elle organisera la 8^{ème} édition de la Conférence Internationale du Forum.

Cette édition s'est déroulée avec la participation de 9 Caisses membres (Bénin, Cameroun, France, Gabon, Italie, Maroc, Mauritanie, Sénégal et Tunisie), 5 pays observateurs (Burundi, Congo, Guinée, Togo et Tchad), des partenaires économiques et des institutions régionales et internationales de financement du développement.

Elle s'est articulée autour de quatre panels traitant de la promotion du modèle Caisses de Dépôt, des Fonds d'investissement, des financements des projets portés par les Collectivités locales et de la mobilisation des ressources domestiques.

Au terme de cette conférence, il a été procédé à la cérémonie de passage de la présidence du Forum au Directeur Général de la CDD.

- *Mission du Secrétaire Général du Forum des Caisses de Dépôt*

Dans le cadre des échanges réguliers entre les Caisses de dépôt et le Secrétariat Général du Forum, une mission de ce Secrétariat conduite par son Secrétaire Général, M. Bernardo BINI SMAGHI a séjourné à Nouakchott, du 20 au 22 février 2023, à l'effet, entre autres, de préparer la candidature de la CDD pour la présidence de la 8^{ème} édition de ce Forum pour la période 2023-2025 devant aboutir à la tenue d'une Conférence internationale en septembre 2025 à Nouakchott.

- *Rencontre internationale sur le financement des Collectivités locales*

Dans le cadre du Forum des Caisses de Dépôt, la Caisse des Dépôts française (CDC) a organisé une rencontre à Paris, les 20, 21, 22 juin 2023, sur le thème « le financement des collectivités locales : focus sur le partage des risques et les mécanismes de partenariat public privés » qui a réuni les experts et les responsables métier des caisses africaines, ainsi que des experts de la Banque des Territoires (BdT), de l'Agence Française de Développement (AFD), d'Egis, des banques régionales de développement BOAD et BDEAC, de l'organisation Cités et Gouvernements Locaux d'Afrique (CGLUA) ainsi que du Fonds de Solidarité Africain (FSA).

Cette rencontre a permis à chacune des institutions de présenter ses activités, d'échanger sur des préoccupations communes, d'identifier des sujets d'intérêts communs, et de capitaliser sur l'expérience des CDC homologues.

A l'issue de cette rencontre, les différentes institutions participantes se sont engagées à :

- Favoriser les synergies entre l'Etat central, les acteurs financiers, les collectivités locales, la société civile et les banques publiques de développement ;
 - Poursuivre et approfondir la réflexion sur cette thématique lors de la conférence biannuelle du Forum des Caisses de Dépôts d'Abidjan et de la présidence mauritanienne du forum.
- ***Webinaires, ateliers et séminaires***

Le Secrétariat Général du Forum des Caisses de Dépôt, l'Académie de la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc et la Caisse de Dépôts et Consignations de France ont organisé, courant 2023, au profit du personnel de la CDD, en digital et parfois en présentiel, un nombre de réunions sur les activités des caisses, des séminaires et ateliers sur les métiers, les outils et les instruments de travail spécifiques aux Caisses de Dépôt.

5.2. ACTIVITES DIVERSES

- ***Signature d'un accord-cadre entre le Fonds Africain de Solidarité et la CDD***

Les Directeurs Généraux du Fonds Africain de Solidarité (FSA) et de la Caisse des Dépôts et de Développement (CDD) ont signé en date du 21 juillet 2023 un accord-cadre de coopération définissant le cadre d'une coopération durable entre la CDD et le FSA dans des domaines d'intérêt commun.

Le FSA, organisme public international à caractère économique et financier, contribue au développement économique et au progrès social de ses États membres (dont la Mauritanie), (i) en facilitant, à travers ses techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation de projets d'investissement et d'activités génératrices de revenus et (ii) en intervenant à travers ses différents instruments, notamment la garantie financière, la bonification de taux d'intérêt, le refinancement, l'arrangement de financement et la gestion de fonds pour compte de tiers.

- ***Deuxième sommet de Dakar sur le financement des infrastructures***

La CDD représentée par son Directeur Général a pris part, à Dakar du 1^{er} au 4 février 2023, aux travaux du 2^{ème} Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures en Afrique, singulièrement, à la Table Ronde ministérielle consacrée à la mobilisation de ressources dont l'objectif était de contribuer, à côté de dirigeants d'Institutions de financement au développement, à la recherche de solutions pour faire correspondre les besoins de financement des projets aux sources de financement existantes en Afrique.

Dans cette perspective, la CDD et le FSA se sont proposés de convenir de la signature d'une convention de partenariat entre les deux parties.

- **Séminaire Régional sur les Partenariats Public-Privé**

Le Directeur Général de la CDD a conduit une mission à Tunis du 14 au 18 juin 2023, à l'effet de prendre part à une rencontre régionale sur le Partenariats Public-Privé, organisée conjointement par la BAD, la CDC de Tunisie et l'Unité de Gestion des PPP de Tunisie.

Cette rencontre s'est attelée (i) à identifier et à analyser les principales barrières au financement des projets d'infrastructures en mode PPP dans les pays d'Afrique du Nord, (ii) à discuter des exigences légales, institutionnelles et réglementaires favorisant ce mode de financement, (iii) et à présenter des exemples de cas de PPP réussis.

Eu égard aux contraintes constatées dans ce domaine dans certains pays, la BAD s'est engagée à œuvrer pour la création d'un fonds africain de développement des PPP destiné à promouvoir, mieux, le cadre de PPP, à renforcer les capacités et à préparer les projets.

6. RAPPORT FINANCIER

6.1 EXECUTION DU BUDGET ANNUEL

Le budget 2023 reflète l'évolution réelle des activités de la CDD, caractérisé par une maîtrise des charges et une amélioration du résultat. Les réalisations font ressortir des taux d'exécution budgétaires de 92% pour les charges d'exploitation, 88% pour le total des charges, 90% pour les produits et 89% pour le budget des équipements.

Synthèse de l'exécution du budget de l'année 2023 (Montants en MRU)

Rubrique	Prévision 2023	Exécution 2023	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Total général des charges	281 272 306	247 887 342	-33 384 965	88%
Total général des produits	318 335 515	286 006 957	-32 328 558	90%
Différence (Produits–Charges)	37 063 209	38 119 616	1 056 407	103%
Total équipement	18 254 453	16 251 564	-2 002 888	89%

a. Les Charges

Le taux de réalisation du budget des charges globales est de 88 %, soit un total de 247,88 millions MRU.

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2023 au niveau des charges.

Rubriques	Prévision 2023	Exécution 2023		
		Exécution 31/12/2023	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Charges Liées à l'investissement	8 133 884	6 888 922	-1 244 962	85%
Frais financiers	54 326 967	49 357 697	- 4 969 269	91%
Charges Liées A l'activité	27 716 456	20 358 009	-7 358 447	73%
Charges & perte diverses	1 500 000	1 009 392	-490 608	67%
Frais du personnel	141 082 000	137 074 614	-4 007 386	97%
Impôts taxes et vers assimilés	1 375 000	1 183 736	-191 264	86%
Total des charges d'exploitation	234 134 306	215 872 370	-18 261 936	92%
Charges non décaissables	47 138 000	32 014 971	-15 123 029	68%
Total général des charges	281 272 306	247 887 342	-33 384 965	88%

b. Les équipements

Le budget d'équipement a été marqué par l'acquisition de matériels informatiques pour le renforcement du système d'information dans le cadre des projets ci-après :

- Application Télécompense/ATS initiée par la BCM en relation avec les banques de la place ;
- Application Télépaiement en relation avec le Ministère des Finances (Direction Générale des Domaines/Trésor) pour le paiement digitalisé des transactions liées aux actes des notaires, via la CDD.

Le taux d'exécution du budget d'équipement est de 89 %, soit un montant de 16,2 millions correspondant ainsi à un écart de 2 millions par rapport aux prévisions qui s'élèvent à 18,2 millions. Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution du budget des équipements en 2023.

État d'exécution du budget d'équipement 2023 (MRU)

Rubriques	Prévision 2023	Exécution 2023		
		Exécution Provisoire. 31/12/2023	Ecart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Agencements Aménagements	800 000	945 237	145 237	118%
Constructions/Terrain	1 800 000	1 189 951	-610 049	66%
Matériel du Transport	2 300 000	2 130 964	-169 036	93%
Autres équipements	400 000	393 240	-6 760	98%
Mobilier et matériel de bureaux	700 000	561 792	-138 208	80%
Matériel Informatique	2 950 000	3 192 153	242 153	108%
Ameublement	1 450 000	1 150 000	-300 000	79%
Logiciels	7 854 453	6 688 227	-1 166 226	85%
TOTAL	18 254 453	16 251 564	-2 002 888	89%

c. Les produits

Au titre de l'exercice 2023, les réalisations ont atteint 286 millions de produits pour un budget prévisionnel de 318,3 millions MRU, soit un taux d'exécution de 90%.

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2023 au niveau des produits.

État d'exécution du budget des produits 2023 (MRU)

Rubriques	Prévision 2023	Exécution 2022		
		Exécution 31/12/2023	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Produits sur opérations de placements	34 500 000	25 348 740	-9 151 260	73%
Produits sur opérations de crédits	65 455 376	60 335 195	-5 120 181	92%
Produits sur opérations de financement islamiques	87 212 256	62 018 446	-25 193 810	71%
Produits sur gestion sous mandat	17 125 000	17 125 000	0	100%
Produits/appuis à la politique publique	78 493 462	75 000 559	-3 492 903	96%
Commissions	21 849 420	35 065 185	13 215 765	160%
Total des produits d'exploitation	304 635 515	274 893 126	-29 742 389	90%
Produits exceptionnels	700 000	38 128	-661 872	5%
Reprise/provision et amortissements	13 000 000	11 075 703	- 1 924 297	85%
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	318 335 515	286 006 957	-32 328 558	90%

d. Le résultat

Le résultat comptable brut réalisé est de 38,1 millions MRU contre un résultat prévisionnel de 37 millions, soit un taux d'exécution de 103 %.

Rubriques	Prévision 2023	Exécution 2023		
		Exécution 31/12/2023	Ecart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
RÉSULTAT COMPTABLE	37 063 209	38 119 616	1 056 407	103%

6.2 ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de l'année 2023 font ressortir :

- Un total de bilan de 15,8 milliards MRU contre 15 milliards en 2022, enregistrant ainsi une évolution de 5 % ;
- Un total de hors bilan de 3,2 milliards contre 2,4 milliards en 2022 soit une hausse de 34 % ;
- Un résultat de l'exercice considéré de 38,1 millions contre 31,6 en 2022, soit une croissance de 21 %.

a. L'actif du bilan

Actif				
Libellés	CDD	DDC	DD	CDD
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023
Trésorerie et opération interbancaires	5 733 782 197	4 394 548 564	889 736 506	5 284 285 070
Crédits	2 647 879 933	1 723 918 307	1 351 420 337	3 075 338 644
Crédit Mandat de Gestion	459 432 418	623 758 574	0	623 758 574
Comptes Programmes Etat/Appui.Politique.Publique	4 434 284 068	5 000 007 962	-	5 000 007 962
Comptes d'attente et de régularisation	1 204 967 939	885 989 319	329 483 874	1 215 473 193
Capital non versé	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000
Immobilisations nettes	143 231 630	170 558 218	0	170 558 218
Titres de participation	116 100 000	124 200 000	0	124 200 000
Total Actif	15 039 678 185	13 222 980 943	2 570 640 717	15 793 621 660
HORS BILAN	2 389 798 907	1 758 866 948	1 439 566 520	3 198 433 468

Trésorerie et opérations interbancaires

La rubrique « trésorerie et opérations interbancaires » est passée de 5,73 milliards en 2022 à 5,28 milliards en 2023, enregistrant une baisse de -8%, soit 0,5 milliards. Cette baisse s'explique essentiellement par des avances effectuées dans la cadre du financement relatif à l'appui aux politiques publiques.

Crédit à la clientèle

L'encours du crédit net à la clientèle est passé de 2,64 milliards en 2022 à 3 milliards en 2023, enregistrant ainsi une évolution de 16%, soit 0,42 milliards. Le montant des crédits distribués est fonction du rythme de décaissement en ce qui concerne les lignes sur financement extérieur contractées auprès du FADES et du Fonds Khalifa notamment.

Crédit au titre du Mandat de Gestion

L'encours des crédits du Mandat de Gestion est passé de 0,45 milliards en 2022 à 0,62 milliards en 2023, soit une augmentation de 36% (164 millions).

Comptes Programmes Etat/Appui aux Politiques Publiques

Cette rubrique présente les opérations effectuées par la CDD pour ce qui est des commandes de produits alimentaires pour le compte de la CAAM et du CSA dans le cadre de l'accompagnement des politiques publiques. Le montant de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à 5 milliards d'Ouguiya. Ce compte a été présenté en 2022 dans la rubrique comptes d'attente et de régularisation pour un montant de 4,4 Milliards.

Les comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31/12/2023, à 1,2 milliards contre 5,6 milliards en 2022, soit une diminution en valeur absolue de 4,4 milliards (78%). Cette diminution s'explique par la présentation séparée, en 2023, du Compte Programmes Etat/Appui aux Politiques Publiques. Les comptes d'attente et de régularisation regroupent pour l'essentiel les comptes de liaison et d'interactivité, les opérations en attente de régularisation tels que les produits à recevoir, les charges comptabilisées d'avance...

Le capital appelé non versé

Cette rubrique représente la partie du capital souscrit qui reste encore non versé par l'État, soit 0,3 milliard d'Ouguiya.

Les immobilisations

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31.12.2023 à 170,5 millions contre 143,2 en 2022, soit une évolution de 19%. Elles sont réparties comme suit :

- Immobilisations corporelles : 122,2 millions ;
- Immobilisations incorporelles : 48,3 millions.

Les titres de participation

Au 31.12.2023, les titres de participation s'élèvent à 124,2millions MRU contre 116,1, soit une évolution en valeur absolue de 8,1 millions correspondant à la participation au capital GIMTEL. Ces titres de participation sont répartis comme suit :

- | | |
|---|----------------|
| - Participation au capital de la Télédiffusion de Mauritanie : | 10 millions ; |
| - Participation au capital de la Radio de Mauritanie : | 5 millions ; |
| - Participation au capital de la Télévision de Mauritanie : | 5 millions ; |
| - Participation au capital de la NOVEC Mauritanie SA : | 5,1 millions ; |
| - Participation au capital du GIMTEL : | 8,1 millions ; |
| - Participation au capital du Crédit Agricole de Mauritanie (CAM) : | 91 millions. |

b. Le passif du bilan

Passif				
Libellés	CDD	DDC	DD	CDD
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023
Trésorerie et opération interbancaires	6 333 462 929	7 572 068 414	566 771 243	8 138 839 657
C/P.Comptes Programmes Etat/Appui.Politique.Publique	3 410 278 267	3 181 074 578		3 181 074 578
Comptes d'attente et de régularisation	2 418 760 901	1 655 805 310	116 267 792	1 772 073 102
Emprunt	1 511 176 447	0	1 321 844 422	1 321 844 422
Capitaux propres	1 365 999 640	814 032 641	565 757 259	1 379 789 901
Total Passif	15 039 678 185	13 222 980 943	2 570 640 717	15 793 621 659
HORS BILAN	2 389 798 907	1 758 866 948	1 439 566 520	3 198 433 468

Trésorerie et opérations interbancaires

La trésorerie passive de la CDD est passée de 6,33 milliards en 2022 à 8,13 milliards en 2023, soit une augmentation de 1,8 milliards MRU en valeur absolue et 29 % en valeur relative. Cette variation s'explique par l'augmentation de solde des comptes relatifs à l'appui aux politiques publiques ouverts auprès du Trésor Public.

C/P. Comptes Programmes Etat/Appui aux Politiques Publiques

Le solde de ce poste s'élève à 3,18 milliards en 2023, regroupant la contrepartie des financements relatifs à l'appui aux politiques publiques, des avoirs du Ministère des Finances reçus à titre d'avance sur les dits programmes ainsi que des recettes provisoires en attente d'affectation. Ce compte a été présenté en 2022 dans la rubrique comptes d'attente et de régularisation pour un montant de 3,4 milliards.

Comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève à 1,77 milliards en 2023 contre 5,8 en 2022, enregistrant ainsi une baisse de 4 milliards en valeur absolue, soit 70% en valeur relative. Cette baisse s'explique essentiellement par la présentation séparée du compte de contrepartie Programmes Etat/Appui aux politiques publiques.

Les comptes d'attente et de régularisation correspondent aux opérations en attente de régularisation, dont notamment les comptes de liaison et d'interactivité, les comptes du mandat de gestion...etc.

Emprunts

Le solde de ce poste s'est élevé au 31/12/2023 et au 31/12/2022 respectivement, à 1,3 milliards MRU et 1,5 milliard MRU soit une variation négative de -0,2 milliards MRU correspondant à la diminution des engagements en relation avec les lignes de crédits contractées auprès des bailleurs.

Capitaux propres

Le montant des capitaux propres s'élève au 31.12.2023 à 1,37 milliards, constitués du capital, des réserves et du résultat net de l'exercice.

c. Le hors bilan

Le portefeuille des engagements, donnés et reçus, en hors-bilan, est passé de 2,38 milliards en 2022 à 3,19 milliards en 2023, soit une augmentation de 34% par rapport à l'exercice précédent (808 millions).

Les engagements hors bilan sont constitués des garanties hypothécaires reçues des clients et des garanties de l'État pour certains organismes ainsi que des cautions données par la CDD en faveur de certaines entreprises.

d. Le compte de résultat

Libelle	Jan-Déc 2022	Jan-Déc 2023	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire	234 234 224	273 789 126	39 554 903	17%
Produits accessoires	779 500	1 104 000	324 500	42%
Charges d'exploitation bancaire	- 43 002 208	- 49 357 697	- 6 355 489	15%
PRODUIT NET BANCAIRE	192 011 515	225 535 429	33 523 914	17%
<i>Dont marge d'intérêt clientèle</i>	109 332 406	122 353 642	13 021 236	12%
<i>Dont marge d'intérêts de trésorerie</i>	- 21 090 362	- 2 076 704	19 013 658	-90%
<i>Dont commissions clientèle</i>	8 260 937	12 028 932	3 767 996	46%
<i>Dont commissions Mandat de Gestion</i>	17 125 000	17 125 000	-	0%
<i>Dont Produits/Appuis/Politique/Publique</i>	77 604 035	75 000 559	- 2 603 476	-3%
<i>Dont Produits accessoires</i>	779 500	1 104 000	324 500	42%
Charges externes liées à l'investissement	- 6 042 880	- 6 888 922	- 846 042	14%
Charges externes liées à l'activité	- 19 897 616	- 20 358 009	- 460 393	2%
Charges et pertes diverses	- 721 505	- 1 009 392	- 287 887	40%
Frais de personnel	- 127 223 236	- 137 074 614	- 9 851 378	8%
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 188 981	- 1 183 736	5 245	0%
Total Frais Généraux	- 155 074 218	- 166 514 673	- 11 440 455	7%
Dotations aux comptes d'amortissements	- 10 754 919	- 11 195 935	- 441 016	4%
TOTAL Frais Généraux et Amortissements	- 165 829 137	- 177 710 608	- 11 881 471	7%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	26 182 378	47 824 821	21 642 443	83%
CHARGES DE RISQUE	- 13 881 361	- 19 234 418	- 5 353 057	39%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 275 321	9 529 213	- 9 746 108	-51%
			-	
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 576 338	38 119 616	6 543 278	21%

Le produit net bancaire est passé de 192 millions en 2022 à 225 millions en 2023, enregistrant une augmentation de 17 % en valeur relative et 33,5 millions en valeur absolue par rapport à l'exercice 2022. Cette variation s'explique essentiellement par :

- L'augmentation des produits d'exploitation bancaire d'un montant de 39 millions (+17 % par rapport à l'exercice précédent), provenant de la hausse des crédits d'une part et des montants des commissions d'autre part.

La hausse des charges d'exploitation bancaire est de 15 %, soit 6,3 millions, qui est justifiée par le retrait effectué sur lignes de crédits obtenues auprès des FADES et Fonds Khalifa.

Frais Généraux

Le montant des frais généraux a connu une évolution de 7% ; il est passé de 155 millions en 2022 à 166 millions en 2023, soit un montant de 11,4 millions.

Charges liées aux risques

Le montant de ce poste en 2023 s'élève à 19,2 millions contre 13,8 en 2022 enregistrant une augmentation de 39%. Cette augmentation est due à l'évolution des provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle et des provisions pour les risques et charges.

Résultat exceptionnel

Au 31/12/2023, le montant du résultat exceptionnel (différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles) s'élève à 9,5 millions d'Ouguiya.

Résultat

Le résultat comptable de l'exercice est passé de 31,5 millions en 2022 à 38,1 en 2023 enregistrant ainsi une évolution en valeur absolue de 6,5 millions, soit une augmentation de 21%.